

# THÉMATIQUE MOBILITÉ DURABLE ET SÉCURISÉE

## MOBILITÉS DOUCES

**Objectif :** Faciliter les déplacements non motorisés et sécuriser le partage de l'espace public.

### 1. État des Lieux

Bouray présente une configuration typique des villages de la vallée de la Juine : un centre historique dense et des zones résidentielles plus excentrées (ex : Boinveau & Petit Mesnil).

- **Points Forts :** Présence de la gare RER C (Bouray), proximité des sentiers de randonnée, cadre naturel préservé.
- **Points Noirs :** Vitesse excessive sur certains axes (RD 17, RD 56, RD 99, RD 449), manque de continuité entre le bourg et la gare, trottoirs trop étroits pour les poussettes/PMR.

### 2. Axes Stratégiques

#### Sécurisation et Aménagements

- **Lide zones 30 :** Instaurer une limitation à **30 km/h en centre-bourg** pour favoriser la sécurité et la convivialité, tout en maintenant le **50 km/h sur les axes périphériques** où la fluidité reste une priorité.
- **Pistes Cyclables et Voies Vertes :** Créer des liaisons sécurisées et éclairées entre le village, la Gare de Bouray, le Petit Mesnil, Boinveau pour encourager les déplacements doux. Projet qui sera défendu à la communauté de communes CCEJR.
- **Signalétique :** Installer des panneaux indiquant les temps de parcours à pied (ex: "Gare : 15 min à pied").

### 4. Partenaires de Financement

Le financement peut être sollicité auprès de plusieurs instances :

- Département de l'Essonne : Aide aux aménagements cyclables.
- Région Île-de-France : Plan vélo régional.
- État : Fonds Mobilités Actives.
- CCEJR : Soutien financier pour les projets qui concernent et relient plusieurs communes.

**Note importante :** La topographie de Bouray (montée vers Lardy ou Itteville) rend l'usage du VAE (Vélo à Assistance Électrique) particulièrement pertinent.